

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**5 mai 2015**

Le cinq mai deux mil quinze, à 20 heures 30, le Conseil municipal de la commune de CRAS, dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Mme Nicole DI MARIA, Maire.

**Date de la convocation :** 28 avril 2015

**Etaient présents :** DI MARIA Nicole – MARTOIA Guido – CHEVAL Bénédicte – VEYRET Gérard – CHARRIN Andrée – CROS Geneviève – DELACOUR Jean-Marie– DEPLANTES Françoise GUILLERME Sandra – MATT Alexandre .

**Etaient représentés :** Néant

**Absent(s) excusé(s) :** WATRE Didier

**A (ont) été nommé(e) (s) secrétaire(s).** Bénédicte CHEVAL

---

**2015-28 : VALIDATION DE L'AVANT PROJET et PLAN DE FINANCEMENT : REHABILITATION BÂTIMENT MAIRIE ECOLE**

.Nous attendons le chiffrage remis à jour suite aux modifications envisagées, notamment le passage de 3 à 2 logements.

Concernant la nécessité d'un APS (avant projet sommaire) 3, l'architecte sollicite une plus value d'un montant de 2200 @. Le Conseil municipal ne valide pas cette proposition, en l'état actuel du projet.

**2015-29 : RENOUELEMENT ADHESION CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DE L'ISERE « AVENIR »**

Madame le Maire propose au conseil municipal le renouvellement de l'adhésion au conservatoire des espaces naturels de l'Isère : AVENIR.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents délibère et approuve la proposition.

**DOSSIERS EN COURS :**

Charte forestière :

Rappel : Il est nécessaire de se présenter en mairie avant toute intervention de coupe de bois afin d'établir un état des lieux des chemins et routes.

SEDI :

Création de trois points d'éclairage : chemin du Marais, Eglise et Point propre pour un coût d'environ 2950.00€  
Remplacement des 16 lampes d'éclairage public, pour un coût total de 8500.00€ : Resterait à la charge de la commune 1500 €.

Ruisseau des Feugères

Un courrier a été envoyé au service des risques DDT

Contrat de Rivières

Un partenariat va être engagé avec les communes pour l'entretien des berges. Un état des lieux sera établi prochainement.

Plan de relance du Conseil Général : subventions

Possibilité d'obtenir 10 % supplémentaires si le lancement de l'ordre de service se fait avant le 31 juillet 2015. Le Maire propose de se renseigner pour les travaux restant à effectuer sur la route de Montferrier.

Travaux de sécurisation : Elargissement du pont à l'intersection « voie du Suzet et RD 1092 » le coût de cette opération s'élèverait à 11500€ HT. Un dossier de subvention devra être constitué après consultation des services de la police de l'eau.

Equipement de la salle des fêtes : installation d'un appareil destiné à mesurer et à limiter le son.

Un avenant au contrat de location sera établi pour valider cette installation.

**QUESTIONS DIVERSES :**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 30.

Le Maire,  
Nicole DI MARIA

